

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : MASTERS GRIT CLOTH – Toile abrasive Masters

Applications du produit : Pour le nettoyage de tuyaux de cuivre, conduits et raccords

Famille chimique : Sans objet

Nom & adresse du fournisseur :

G.F. THOMPSON Cie LTÉE.
620 Steven Court, Unit 11
Newmarket, Ontario
L3Y 6Z2

Nom et adresse du fabricant :

Se référer au fournisseur

Numéro de téléphone d'information;

Catégorie(s) SIMDUT : D2B

Lundi à vendredi, 7h30 à 17h00, Heure de l'Est américaine :

(905) 898-2557

(800) 499-3673 (numéro vert)

Numéro de téléphone d'urgence: 905-252-6219 ou 416-786-4336

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Ingrédients</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids/poids)</u>	<u>CL50 ppm (Rat, inhalé)</u>	<u>DL50 mg/kg (Rat, oral)</u>
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	55-65	N/D	N/D
Grille en nylon noir	N/D	20-30	N/D	N/D
Liant - résine phénolique	N/D	5-15	N/D	N/D

SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique : Solide

Apparence : Toile recouverte d'un matériel abrasif

Seuil de perception de l'odeur : Non disponible

Densité relative : Non disponible

Coefficient de distribution eau/huile : Non disponible

Pression de vapeur (mm Hg) : Non disponible

Point d'ébullition : Non disponible

Point de congélation : Non disponible

pH : Sans objet

Densité de vapeur (Air =1): Non disponible

Taux d'évaporation (Acétate butylique=1): Non disponible

Pourcentage volatile (par poids): Non disponible

Solubilité dans l'eau : Variable

SECTION IV - DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité : L'endos et la résine liante brûleront

Moyens d'extinction : CO₂, agent chimique en poudre, mousse ou eau pulvérisée peuvent être utilisés pour éteindre le feu.

Sensibilité aux impacts / décharges statiques d'origine mécanique : N'est pas connu comme étant sensible.

Point d'éclair (méthode): Sans objet

Limite inférieure d'inflammabilité % : Sans objet

Limite supérieure d'inflammabilité % : Sans objet

Température d'autoallumage : Sans objet

Procédés de lutte contre l'incendie : Les pompiers devraient être munis d'un appareil respiratoire autonome comme moyen de

protection contre les vapeurs toxiques et irritantes potentielles. Refroidir les contenants exposés à l'aide d'un pulvérisateur d'eau.

Produits combustibles dangereux : Se référer à la Section V "Décomposition dangereuse du produit " La combustion du produit enflammé peut faire libérer des gaz toxiques tels chlorures d'hydrogène et oxydes métalliques.

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Incompatibilité des matériaux: Non disponible

Conditions de réactivité : La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Décomposition dangereuse du produit : La décomposition thermique peut engendrer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des émanations en provenance de la résine en décomposition.

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

***** Voies d'exposition et effets aigus / chroniques*****

Limite d'exposition Valeurs-seuils (ACGIH-TLV-TWA): Oxyde d'aluminium 10mg/m³

Inhalation : L'inhalation de la poussière peut causer une toux, et gêner la respiration.

Cutané : Éraflures

Oculaire : La poussière peut irriter les yeux.

Ingestion : Voie d'exposition peu probable. Toutefois, la poussière peut être dangereuse si avalée.

Effets chroniques : Respirer la poussière peut affecter les fonctions respiratoires.

Cancérogénicité : Ingrédients non listés comme étant cancérigènes par le CIRC (**IARC**) (*Centre international de Recherche sur le Cancer*) ou l'ACGIH (*American Conference of Governmental Industrial Hygienists*).

Effets sur la reproduction, tératogénicité et mutagénicité : Aucun effet connu

Nom des produits toxiques synergiques : Non disponible

SECTION VII – PREMIERS SOINS

Inhalation : Mener vers un endroit pourvu d'air frais.

Oculaire : Rincer les yeux immédiatement à grande eau pour une période d'au moins de 15 minutes, tout en soulevant les

paupières supérieures et inférieures. Obtenir rapidement des soins médicaux.

Cutané : Pour les éraflures, traiter selon le symptôme.

Ingestion : Voie d'exposition peu probable. Consulter un médecin si cela s'avère le cas.

SECTION VIII – MESURES PRÉVENTIVES

Procédures à suivre lors d'un déversement, fuite ou rejet : Procédures normales de nettoyage (*aspirateur afin de prévenir les particules de s'étendre dans l'air*)

Mise au rebut : Ramasser et mettre au rebut suivant les réglementations locales, provinciales et fédérales.

*** ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ***

Protection respiratoire : Portez un appareil respiratoire homologué NIOSH (*National Institute of Occupational Safety and Health*) si nécessaire, lors de conditions poussiéreuses.

Ventilation : Ventilation normale des lieux, système local d'échappement recommandé

Gants protecteurs : Gants en cuir recommandés

Protection oculaire : Lunettes de sécurité, masque de protection ou écran facial pour protéger contre la poussière.

Autres équipements de protection : Aucun vêtement spécial n'est requis. Vêtement à manches longues pour minimiser le contact à la poussière.

Autres procédures à suivre : Retirez et lessivez les vêtements souillés de produit avant de réutiliser.

Lavez vos mains avec du

savon et de l'eau si vous êtes en contact avec le produit avant de manger, de boire, de fumer ou lors de besoins sanitaires.

*** ENTREPOSAGE ET MANUTENTION ***

Conditions d'entreposage et manutention : Tenir à l'écart d'une chaleur excessive. Entreposer dans un endroit sec hors de portée des rayons de soleil.

Information sur l'expédition : Non réglementé par TMD (TDG) *Règlementations sur le transport de marchandises dangereuses.*

Notes et références additionnelles :

Légende des abréviations :

ACGIH : Sigle É.-U. désignant (*American Conference of Governmental Industrial Hygienists*)

Codage SIMDUT (HMIS) : Système de codage des matières dangereuses (*Hazardous Materials Identification System*)

CIRC (IARC) : Centre international de recherche sur le cancer. (*International Agency for Research on Cancer*)

Inh. : Inhalation

CL (LC) : Concentration létale (*Lethal concentration*)

DL (LD) : Dose létale (*Lethal dose*)

NIOSH : Sigle É.-U. désignant (*National Institute of Occupational Safety and Health*)

N/D (N/Av) : Non disponible (*Not Available*)

S. O. (N/Ap) : Sans objet / Non applicable (*Not Applicable*)

TLV : Valeurs-seuils (*Threshold Limit Values*)

TWA : Moyenne pondérée dans le temps (*Time-Weighted Average*)

SIMDUT (WHMIS) : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (*Workplace Hazardous Materials Information System*)

TMD (TDG) : *Loi sur le Transport des marchandises dangereuses (Transportation of Dangerous Goods Act)*

Références – Manuels ou publications anglaises:

1. ACGIH, *Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 1994-95.*
2. *International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.*
3. N. Irving Sax. *Dangerous Properties of Industrial Materials, Seventh Edition.*
4. *Canadian Centre for Occupational Health and Safety, Cheminfo Database.*
5. N. Irving Sax, Richard J. Lewis, Sr. *Hawley's Condensed Chemical Dictionary, Eleventh Edition.*

=====
SECTION IX – INFORMATION SUR LA PRÉPARATION
=====

Préparé par : G.F. Thompson Cie Ltée

Date de préparation : Le 30 septembre 2015